

Cahier des charges

Responsables techniques des réseaux pédestres et VTT

Jura Rando – République et Canton du Jura

1. Cadre général

Le responsable technique des réseaux **pédestres** et **VTT** assure la gestion, le balisage, l'entretien et le bon fonctionnement des infrastructures de mobilité douce de la République et Canton du Jura confiées à Jura Rando.

Cette mission est exercée dans le cadre d'un **contrat de prestations** et est **subordonnée au comité de Jura Rando**.

2. Mission

Le responsable technique :

- Représente les intérêts de Jura Rando auprès des autorités, partenaires et instances concernées
 - Travaille en conformité avec les directives de l'OFROU, de Suisse Rando, de Suisse Mobile et du Canton du Jura
 - Conseille les autorités cantonales, communales, institutions et partenaires techniques
 - Coordonne les intervenants de terrain (responsables de secteurs ou auxiliaires)
 - Veille au respect des statuts, règlements et contrats en vigueur
 - Assure une gestion rigoureuse du matériel et des ressources financières qui lui sont attribuées
 - Assure la gestion, le balisage, l'entretien et la qualité technique du **réseau pédestre cantonal**.
 - Agit comme ambassadeur de Jura Rando et de la mobilité douce
-

3 Responsabilités et tâches

Gestion et coordination

- Gérer et superviser le balisage et l'entretien du réseau pédestre et VTT cantonal
- Coordonner, encadrer et soutenir les responsables de secteurs
- Animer et coordonner la Commission technique, sous la responsabilité du comité
- Organiser les réunions, la planification annuelle et le suivi du travail des responsables de secteurs
- Veiller à leur formation continue
- Organiser et planifier des journées de travaux pour divers groupes d'intérêts (bénévoles, chefs de secteurs, entreprises, écoles, etc...)

Qualité technique et réseau

- Assurer le suivi et le contrôle de la qualité technique des réseaux pédestre et VTT
- Gérer, en collaboration avec le Service du Développement territorial (SDT), section Aménagement du territoire, les adaptations des réseaux (ajouts, suppressions, corrections)
- Élaborer des prises de position relatives aux chemins pédestres conjointement avec le SDT et le comité

Documentation et information

- Tenir à jour la documentation technique : itinéraires, fiches d'emplacements et d'indicateurs

- Veiller au respect des normes de balisage de Suisse Rando, de Suisse Mobile et de l'OFROU
- Collaborer à la mise à jour des divers supports et documents liés au tourisme doux

Gestion administrative et financière

- Gérer les budgets techniques (pédestre et VTT)
- Tenir à jour les dépenses et recettes globales
- Superviser et valider les décomptes semestriels des responsables de secteurs
- Transmettre les décomptes validés à la présidence puis à la caissière
- Assurer le renouvellement des stocks et les achats de matériel dans le cadre du budget alloué
- Disposer des compétences financières relatives au poste « matériel et infrastructure », selon les contrats de prestations

Rapports et planification

- Établir le programme annuel de balisage et d'entretien en concertation avec les responsables de secteurs
- Rédiger le rapport annuel des activités
- Élaborer les budgets annuels des domaines techniques, validés par le comité
- Présenter les rapports et les budgets aux différents services du canton du Jura

Partenariats et relations externes

- Entretenir des échanges constructifs avec les propriétaires fonciers, gardes forestiers et responsables communaux
- Maintenir des contacts avec les responsables de la mobilité douce du canton du Jura et des cantons voisins
- Participer aux séances nationales liées aux deux réseaux

4. Dispositions finales

- Le cahier des charges est **indissociable des contrats de prestations correspondants**
- Toute adaptation majeure du présent document est soumise à l'approbation du comité de Jura Rando

Delémont, le 16 avril 2026